

La première imprimerie en France titulaire de :



Site de production :  
3, rue de l'Industrie  
25110 Baume-les-Dames  
Tél. : 03.81.84.11.78  
Fax : 03.81.84.23.85  
[ime-sa.fr](http://ime-sa.fr)

Bureaux commerciaux,  
devis et études :  
36, avenue des Ternes  
75017 Paris  
Tél. : 01 45 72 28 88  
Fax : 01 44 09 84 18

## Les Bonnes Pratiques du Pacte Mondial



### Fiche de données de sécurité simplifiée

Cette Bonne Pratique répond au Principe 8 du Pacte Mondial :

- *Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.*

### Historique

IME, à travers toutes les décisions de son Président Directeur Général Monsieur Guy-Victor Labat, s'est toujours développé en milieu non urbain en réservant une place importante au maintien de son environnement. La politique de l'entreprise *Notre gestion de l'environnement* a été accaparée par les personnels qui l'ont traduit en *La gestion de notre environnement*.

### Technique

L'article R231-54-4 du Code du Travail stipule que l'employeur veille à ce que les travailleurs [...] aient accès aux FDS (fiches de données de sécurité) des produits qu'ils utilisent.

Une solution consiste à faire des photocopies des FDS et à les ranger dans un classeur au poste de travail.

Il est, alors, pratiquement certain que l'employé ne saura pas retrouver la FDS le moment venu et quand bien même il la trouverait, il n'en comprendra pas forcément le contenu.

### Objectif

IME a fait le choix d'aller au-delà de l'exigence réglementaire en mettant en place des FDS simplifiées qui se veulent fonctionnelles, utilisables, attractives, lisibles et compréhensibles.

### Résultat

Ont été réalisées des fiches en format A4 (un seul côté) où toutes les informations nécessaires à l'employé sont synthétisées.

La fiche reprend, sous forme de pictogrammes, les informations extraites des FDS complètes :

- l'étiquetage réglementaire,
- les conditions de manipulation du produit,
- les premiers gestes à effectuer en cas d'accident,
- les extincteurs à utiliser et à ne pas utiliser sur ce produit.

**La première imprimerie en France titulaire de :**



Trophée d'or  
de l'environnement  
2005



**Site de production :**  
3, rue de l'Industrie  
25110 Baume-les-Dames  
Tél. : 03.81.84.11.78  
Fax : 03.81.84.23.85  
[ime-sa.fr](http://ime-sa.fr)

**Bureaux commerciaux,  
devis et études :**  
36, avenue des Ternes  
75017 Paris  
Tél. : 01 45 72 28 88  
Fax : 01 44 09 84 18

Ont été ajoutées sur ces fiches les informations relatives :

- au stockage du produit
- aux modalités d'intervention en cas de déversement du produit.

Ces fiches permettent une intervention rapide en cas d'incident.

Ces fiches sont présentes sur les postes de travail sous forme d'un classeur accroché sur un montant à hauteur d'homme.

		ISO 14001 SME	4.4.2 Fiche de sécurité simplifiée de la FDS n°9-6	enr n° 41-6 date : 22/12/05 1 page												
<b>PREPRESSE</b>	<b>ALGICIDE-RS</b>			<b>RACK-SERVICE</b>												
<b>UTILISATION :</b> Biocide pour bains photographiques																
<b>Etiquetage réglementaire :</b> <b>R 36 - R 38 - R 43</b> <b>S 26 - S 28</b> <b>Composition :</b> 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one + 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one <b>N° CAS :</b> A - 26172-55-4 B - 2682-20-4		<b>Conditions d'utilisation :</b> Xi - Irritant     <b>Protections minimales cf. FDS</b>														
<b>PREMIERS SECOURS (en cas d'accident, munir la victime de cette fiche)</b> <table border="1"> <tr> <td></td> <td><b>CONTACT PEAU</b></td> <td>laver avec de l'eau et du savon NE PAS UTILISER DE SOLVANT</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>INHALATION</b></td> <td>sortir la personne hors de l'atelier</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>CONTACT YEUX</b></td> <td>rincer à l'eau pendant 10 à 15 mn</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>INGESTION</b></td> <td>ne pas faire vomir, ne pas faire boire</td> </tr> </table>						<b>CONTACT PEAU</b>	laver avec de l'eau et du savon NE PAS UTILISER DE SOLVANT		<b>INHALATION</b>	sortir la personne hors de l'atelier		<b>CONTACT YEUX</b>	rincer à l'eau pendant 10 à 15 mn		<b>INGESTION</b>	ne pas faire vomir, ne pas faire boire
	<b>CONTACT PEAU</b>	laver avec de l'eau et du savon NE PAS UTILISER DE SOLVANT														
	<b>INHALATION</b>	sortir la personne hors de l'atelier														
	<b>CONTACT YEUX</b>	rincer à l'eau pendant 10 à 15 mn														
	<b>INGESTION</b>	ne pas faire vomir, ne pas faire boire														
<b>INCENDIE</b> <table border="1"> <tr> <td></td> <td><b>UTILISER</b></td> <td>indifféremment mousse, poudre, CO2, vaporisation d'eau</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>NE PAS UTILISER</b></td> <td>lance à eau à grand débit</td> </tr> </table>						<b>UTILISER</b>	indifféremment mousse, poudre, CO2, vaporisation d'eau		<b>NE PAS UTILISER</b>	lance à eau à grand débit						
	<b>UTILISER</b>	indifféremment mousse, poudre, CO2, vaporisation d'eau														
	<b>NE PAS UTILISER</b>	lance à eau à grand débit														
<b>MESURES PARTICULIÈRES :</b> .....																
 <b>ENVIRONNEMENT</b> <b>BAC DE RÉTENTION :</b> <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		<b>Si déversement accidentel :</b> Absorbants universels (terre de diatomées) à jeter ensuite avec les matériaux souillés ou chiffons à jeter dans les bacs bleus Druck Chemie														
<b>VALIDATION</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Médecine du Travail		<input checked="" type="checkbox"/> CHSCT	<input checked="" type="checkbox"/> SE												
Classement : NATIF/10000ENVIRONNEMENT/10002_FDS/41-6_FDS_ALGICIDE-RS																

## Bilan

Cette Bonne Pratique répond au double objectif de la préservation de la santé des employés et de dépasser la mise en conformité de l'entreprise avec les réglementations.

Cette Bonne Pratique s'est vue attribuer, en novembre 2006, le Trophée Développement Durable du Mouvement Français pour la Qualité en Franche-Comté.